

LA CHAMBRE DES COMMUNES

INTERPELLATION AU SUJET DE LA DATE DES ÉLECTIONS COMPLÉMENTAIRES

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. L. B. Pearson (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre, avant l'ajournement pour le congé de Pâques, s'il peut dire à la Chambre à quelle date auront lieu les quatre élections partielles?

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): La réponse est non, monsieur l'Orateur.

DÉCLARATION SUR L'ACTIVITÉ DES DIRECTEURS DU SCRUTIN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Noël Dorion (secrétaire d'État): Monsieur l'Orateur, en réponse à la question que m'a posée hier le député de Burnaby-Coquitlam je lui dirai que le directeur général des élections a l'intention de réviser chaque année, jusqu'aux prochaines élections générales, les limites des arrondissements de scrutin.

LE COMMERCE

LE BLÉ—AUTRE VENTE À LA TCHÉCOSLOVAQUIE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. J. N. Ormiston (Melville): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au ministre de l'Agriculture. Voudrait-il se prononcer sur les nouvelles signalant qu'il y aurait eu d'autres ventes de blé à la Tchécoslovaquie, en plus de celle qui a été annoncée à la Chambre?

L'hon. Alvin Hamilton (ministre de l'Agriculture): Oui, monsieur l'Orateur, il y a eu une autre vente à la Tchécoslovaquie de 100,000 tonnes métriques de blé aux mêmes conditions que celles qui ont été annoncées à la Chambre. Cette vente est évaluée à 8.6 millions de dollars. Par conséquent, monsieur l'Orateur, ajoutée à celle que j'ai déjà annoncée, elle porte la quantité à quelque 300,000 tonnes métriques (11 millions de boisseaux) d'une valeur d'environ 25.8 millions de dollars.

QUESTIONS OUVRIÈRES

PICTOU (N.-É.)—COMMANDE DE WAGONS DE CHEMIN DE FER

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, lundi dernier, j'ai posé au premier ministre une question à propos du télégramme reçu de M. Robert MacNaughton, président des Travailleurs unis de l'acier d'Amérique, à la suite d'une réunion publique des citoyens

[L'hon. M. Churchill.]

du comté de Pictou, portant sur le chômage et demandant en particulier si le gouvernement pouvait chercher à obtenir pour l'*Eastern Car Company* une commande de wagons de chemin de fer. Je me demande si le premier ministre est maintenant en mesure de répondre à cette question.

Le très hon. J. G. Diefenbaker (premier ministre): Monsieur l'Orateur, si ma mémoire est fidèle, des copies de ce télégramme ont été envoyées à un certain nombre de députés et de ministres. Le ministre des Transports a répondu en détail à ce message par le télégramme suivant:

Accusons réception de votre télégramme du 27 mars et avons pris acte de vos observations relatives à la situation du chômage, à la suite de la réunion publique tenue à Trenton, le 26 mars. En ce qui concerne la question des commandes de wagons de chemin de fer, je dirai qu'à la suite de l'entretien à Ottawa dont vous parlez, j'ai communiqué avec le National-Canadien et le Pacifique-Canadien, appelant leur attention notamment sur les conditions qui existent dans le comté de Pictou, et j'ai demandé à ces deux compagnies de réviser leurs besoins de matériel en vue d'alléger le chômage. Je suis heureux de dire que le Pacifique-Canadien, m'a-t-on appris, a lancé un appel d'offres pour la construction de 1,000 unités diverses; je puis vous dire également que le National-Canadien lancera prochainement un appel d'offres en vue de la construction d'environ 225 wagons de toutes sortes. Le National-Canadien m'apprend également que ses besoins feront l'objet d'une révision périodique, selon le volume du trafic.

Léon Balcer

REGINA—INTERPELLATION AU SUJET DE L'INTERVENTION DE L'ARMÉE DANS UNE GRÈVE DE BUANDIERS

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Hazen Argue (Assiniboia): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre associé de la Défense nationale. Étant donné que la *Rainbow Laundry and Dry Cleaners*, de Regina, a mis à pied des membres du syndicat sans tenir compte du contrat, et qu'une grève s'est ensuivie, le ministre voudrait-il dire aux députés si l'armée respectera la grève et cessera de livrer du linge à la blanchisserie en cause?

L'hon. Pierre Sévigny (ministre associé de la Défense nationale): Monsieur l'Orateur, même si le député m'a donné tout à l'heure préavis de sa question, ce dont je le remercie, je n'ai pu me procurer, entre temps, tous les détails concernant ce cas, ce qui ne me permet pas de donner l'assurance demandée par le député.

Toutefois, je dirai que nous observons toujours les droits légitimes des syndicats et de leurs membres et ce n'est pas la fonction du service armé de jouer le rôle de briseurs de grève ou d'entraver d'aucune façon des mesures autorisées et légales prises par un syndicat qui répond aux conditions requises.